



Chaingy

СОУДОЗ



Vendredi 6 novembre

CONFÉRENCE THAÏLANDE

4 et 5 décembre

TÉLÉTHON

Du 11 au 15 novembre

CHAD - EXPOSITION

Dimanche 13 décembre

MARCHÉ DE NOËL

● **Le vendredi 6 novembre 2009** ●

20h30, au Centre Associatif et Culturel

CINÉ - CONFÉRENCE **THAÏLANDE, PERLE DE L'ASIE**

La commission Vie Culturelle et Associative vous emmènera pour un soir dans le pays de l'éternel sourire.

Une superficie de 514 000 km² avec ses 65 millions d'habitants, ses temples, avec un fil conducteur, l'eau, domaine de la culture du riz et source de fêtes remontant aux traditions séculaires du Siam.

Cette soirée sera animée et commentée par
Serge Ritzenthaler cinéaste-conférencier.

Entrée gratuite



● **Le jeudi 19 novembre 2009** ●

19 h, salle polyvalente

LES 20 ANS DE LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT **ENSEMBLE, ILLUMINONS CETTE JOURNÉE ET CELLE DE VOS ENFANTS**



A l'occasion de cette journée, les enfants de la Périscolaire, de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement et de l'École de musique vous invitent à célébrer cette fête internationale à laquelle Chaingy répond présent chaque année et ce grâce à vous tous parents et enfants.

Nous vous attendons...



Téléthon

du 30 novembre
au 8 décembre

videz vos tiroirs !

Donnez vos mobiles inutilisés en mairie
ou sur les lieux des manifestations
Don au Téléthon + 1 geste pour l'environnement

• Le vendredi 4 décembre 2009 •

A partir de 19h, à la salle polyvalente



Association Comité de Jumelage
lasagnes téléthon

à volonté, à consommer sur place ou à emporter

Association des Parents d'Élèves
confection et vente de desserts

Association Jardins de Chaingy
atelier de décorations

de jacinthes par les enfants

ventes de créations florales

sur le thème des jacinthes

La Paroisse de Chaingy

fabrication de présentoirs avec bougies

par les enfants



• Le samedi 5 décembre 2009 •

de 9h à 12h

Sections Basket, Football, Tennis, et autres disciplines
rencontres sportives au gymnase



à partir de 13h30

Association Chaingy Scrabble et Val de Loire
partie de scrabble du téléthon,
licenciés ou non licenciés au Centre Associatif et Culturel

à partir de 14h

Association Rando Club et Club Millepattes de la Chapelle-Saint-Mesmin
marche autour de chaingy



FIL ROUGE

le plus grand nombre de kilomètres parcourus

Inscription : 13h30 • Départ de la salle de réunion, place du bourg

Amicale des Sapeurs Pompiers de Chaingy
remise d'un chèque, à l'association Afm du téléthon
au Centre Associatif et Culturel

Pour les personnes qui désireraient déposer leur don une urne
sera disponible en mairie du lundi 30 novembre au samedi 5 décembre 12 h.

NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX



C.H.A.D.

CHAINGY HIER AUJOURD'HUI DEMAIN

"Pour commémorer les 90 ans de la signature du Traité de Versailles mettant fin à la première guerre mondiale, le CHAD vous présente une exposition intitulée :

"itinéraire des enfants de Chaingy morts pour la France durant la guerre de 1914-1918".

Elle se tiendra du **11 au 15 novembre 2009** dans les locaux du CAC à Chaingy.

Vous y trouverez les arbres généalogiques des soldats dont les noms figurent sur le monument aux morts et dans la chapelle du souvenir de l'église de la commune. Seront exposés également le récit des circonstances de leur décès, les correspondances avec leur famille, une maquette de tranchée, des photos de l'inauguration du monument aux morts, etc.

L'exposition se tiendra aux dates suivantes :

mercredi 11, jeudi 12 et vendredi 13 novembre de 14h à 18h

samedi 14 et dimanche 15 novembre de 10h à 18h.

Afin de rendre cette exposition interactive, nous serons présents pour répondre à vos questions et recueillir les informations complémentaires que vous pourriez détenir.

A cette occasion le livret sur « Juin 1940 l'Exode : des Cambiens racontent » sera mis en vente.

Venez nombreux nous rendre visite.

AMICALE ORNITHOLOGIQUE CAMBIENNE

L'Amicale Ornithologique Cambienne organise son exposition-vente annuelle d'oiseaux exotiques, le **dimanche 15 novembre 2009** à la salle polyvalente de Chaingy de 9h à 18h30.

Lors de cette bourse, 30 éleveurs de la région centre seront présents pour vous faire découvrir leurs passions, plus de 800 oiseaux seront présentés.

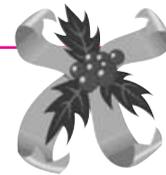
Lors de cette journée, toutes les discussions auront pour but : la détention, l'élevage et la reproduction.

Un stand de graines, de pâtée et de matériel pour le bien être de nos amis ailés, sera à votre disposition.

Entrée gratuite.



Chaingy Animation 19^{ÈME} MARCHÉ DE NOËL



Il se tiendra le **dimanche 13 décembre**, à la salle polyvalente pour une journée continue de 9h à 18h.

Des produits variés vous seront proposés. Ils seront principalement destinés à décorer vos maisons pour les fêtes de fin d'année ainsi que vos tables et sapins, tels que des étoiles, des Pères Noël, des anges, des chandeliers, des livres, des guirlandes, des peluches, des bougies en tous genres, des photophores, etc.

Vous pourrez compléter vos crèches grâce aux nombreux santons que nous présentons.

En outre, la venue d'une dizaine d'artisans (peintures sur soie, encadrements, céramistes, bijoux fantaisie, et d'autres encore) vous permettra d'élargir votre choix pour vos derniers petits cadeaux.

Côté gourmandise, vous trouverez miels divers, confitures, etc.

A l'extérieur, des sapins seront en vente et vous retrouverez vin et chocolat chauds, crêpes et tartiflettes qui vous régaleront.

Nous sommes heureux de bénéficier de la participation de l'École de musique.



Partie réservée aux enfants

Les enfants, soyez heureux !!! Le Père Noël vous donne rendez-vous **le dimanche 13 décembre à 11h et 15h**, pour une promenade en petit train.

Suite à l'appel qui vous avait été fait l'année dernière, et devant le succès remporté grâce à votre générosité, nous mettons un grand carton pour recueillir les jouets dont vous voudrez bien vous séparer. Ils seront remis, cette année, à des enfants hospitalisés. Venez nombreux, pour préparer ensemble les fêtes de fin d'année.



ÉCOLE DE MUSIQUE CONCERT DE NOËL

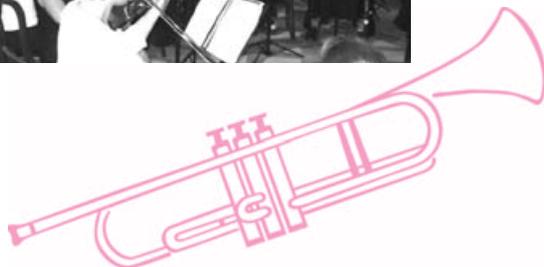


L'École de musique donnera son traditionnel concert de Noël vendredi 18 décembre en l'église, à 20h.

La Chorale de l'école mais aussi les ensembles de guitares, de cordes ainsi que l'Orchestre de l'École se succéderont au cours de cette soirée avant de vous entraîner vers la salle polyvalente pour un apéritif musical.

Chorale de l'école,
Ensembles
Orchestre de l'école

Entrée libre



Associations

AMICALE DES DONNEURS DE SANG HUISSEAU-CHAINGY collecte de sang

Samedi 14 novembre de 8h30 à 12h30
salle polyvalente

**ENVIE DE VIVRE, BESOIN DE VOUS
LES MALADES REMERCIENT LES DONNEURS DE SANG**

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES loto

Samedi 14 novembre à la salle polyvalente
Ouverture des portes à partir de 19h
Parties « enfants » et « adultes »

• **Super Bingo et de nombreux lots**

Buvette - sandwiches - pâtisseries

Infos mairie

LA BANQUE ALIMENTAIRE DU LOIRET collecte nationale de denrées alimentaires non périssables.



**les vendredi 27
et samedi 28 novembre 2009**
devant les magasins d'alimentation
et les mairies du département.

Deux journées de solidarité contre
la faim et la malnutrition en France
et dans le Loiret.

Des bénévoles seront aux portes
des magasins de l'agglomération
d'Orléans pour recueillir pour le
compte de la Banque Alimentaire
du Loiret des dons de nourriture.

Pour réaliser cette collecte la Banque Alimentaire du Loiret a besoin de bénévoles et de produits non périssables tels que : huile, conserves individuelles, petit-déjeuners, légumes secs, pâtes, aliments pour enfants (petits pots, lait maternisé 1^{er} et 2^{ème} âge).

Les aliments sont stockés au 11 rue Lavoisier à Ingré d'où ils sont redistribués aux plus défavorisés du Loiret durant l'hiver et l'année qui suit par l'intermédiaire d'associations caritatives locales de proximité et autres centres d'aide sociale agréés. La redistribution des produits par la Banque Alimentaire permet annuellement d'assurer 1.700.000 repas aux démunis.

La collecte représente plus de 10 % de cette aide.
Merci de votre générosité.

inscription sur les listes électorales

Selon l'article L.9 du Code électoral, l'inscription sur la liste électorale est obligatoire à partir de l'âge de 18 ans. Si vous êtes nouvel habitant ou majeur avant le 27 février 2010, vous devez vous inscrire **avant le 31 décembre 2009**.

Si vous atteignez l'âge de 18 ans au-delà du 28 février 2010, vous devrez vous inscrire avant la date du premier scrutin.

UN NOUVEAU DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES



**ARNAUD
PEREIRA**

Situation familiale :

- 38 ans
- Marié
- Une fille de 2 ans

Parcours professionnel :

J'ai commencé mon parcours professionnel dans le domaine du transport de fret ferroviaire et routier en qualité de responsable d'exploitation.

Souhaitant changer d'orientation professionnelle, j'ai intégré la fonction publique territoriale en 2001 au sein de la mairie de Fleury-les-Aubrais.

C'est à partir de cet instant qu'est né mon intérêt pour le métier de technicien. J'ai ensuite gravi un à un les échelons, tout d'abord en tant que responsable du centre technique municipal et puis directeur des services techniques et de l'urbanisme de la Chapelle-Saint-Mesmin pendant 4 ans.

Mon arrivée à la ville de Chaingy me permet de me recentrer sur les activités techniques, ce qui correspond d'avantage à mon projet professionnel.

Je suis titulaire du grade de technicien supérieur territorial depuis juin 2007.

Centre d'intérêt :

Le cinéma et la musique

La moto que je pratique avec passion depuis plus de 20 ans

TRAVAUX

RÉALISÉS EN AOÛT, SEPTEMBRE ET OCTOBRE



Septembre :

socle en pavage de la croix centrale du cimetière réalisé par le service technique pour un montant de 902,94 € TTC

Octobre :

réalisation de la conduite d'eaux pluviales de la rue des Sablons par la Société BSTP pour un montant de 105.000 € TTC



RECENSEMENT DE LA POPULATION

En 2010, notre commune sera concernée par le recensement de la population.

Le recensement permet de faire des statistiques sur l'évolution démographique de notre commune et prévoir les structures nécessaires comme par exemple les besoins en écoles, crèches, garderies, logements, etc.

Vous aurez entre le **21 janvier et le 20 février 2010**, la visite d'un agent recenseur qui sera muni d'une carte officielle et tenu au secret professionnel.

L'agent recenseur vous remettra des imprimés sur votre

logement et les personnes qui y habitent. Vous avez quelques jours pour les remplir. Vos réponses restent confidentielles. La remise des documents se fera auprès de l'agent recenseur lors de son 2^{ème} passage.

Afin de mettre en place ce recensement, il est nécessaire de recruter du personnel.

La commune recrute 7 agents recenseurs.

Si vous êtes intéressés par ce poste, envoyer votre candidature à :
Monsieur le maire de Chaingy
Recrutement agent recenseur
1, Place du Bourg
45380 Chaingy

PRÉPAREZ VOS DÉCORATIONS DE FÊTES DE FIN D'ANNÉE

CONCOURS DES MAISONS DÉCORÉES DE NOËL POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

**décorez et illuminez votre maison et votre jardin,
mettez en valeur votre vitrine ou enseigne chez les commerçants**



La commission Vie Culturelle et Associative renouvelle le concours « maisons décorées de jour, maisons Illuminées »

1^{ère} catégorie :

- Prix de décoration de jour
(façade de maison + sapin extérieur, décorations extérieures)

2^{ème} catégorie

- Prix d'illuminations de nuit
(façades de maisons, décorations extérieures, vitrines)

2 gagnants seront récompensés dans chaque catégorie

Afin que la commune soit rayonnante pour les fêtes de fin d'année, nous comptons sur vos idées innovantes de décorations dans le respect du développement durable et des économies d'énergies.

La commission sélectionnera les décorations au cours d'une visite dans les rues de la commune dans le courant des semaines 51-52.

ENQUÊTE SUR LE PATRIMOINE DES MÉNAGES PAR L'INSEE

L'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économique) réalise entre octobre 2009 et janvier 2010, une enquête sur le patrimoine des ménages.

Cette enquête a pour but de recueillir des données sur la composition du patrimoine sous ses différentes formes : patrimoine foncier, immobilier, professionnel et endettement, etc.

Elle améliorera la connaissance des mécanismes de constitution et de transmission non seulement du patrimoine économique mais également des identités familiales et culturelles.

Des comparaisons internationales sur la réussite sociale des ménages seront également possibles. En effet, des enquêtes similaires sont réalisées dans d'autres pays européens.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. M. Daniel Charneau, enquêteur de l'INSEE, chargé de les interroger, prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

(INSEE – 02 38 69 52 52)

habiliez-vous chaudement pour limiter le réchauffement climatique !



Une étude interne a montré que la commune de Chaingy dépense plus d'énergie que les communes françaises de taille équivalente. Notre consommation municipale annuelle est de 630 kWh par habitant alors que la moyenne est de 537 kWh par habitant. Nos dépenses d'énergie représentent 5,8% du budget communal (moyenne des communes de même taille : 4,6%).

Pour en savoir plus, la municipalité a fait réaliser par un bureau d'étude, avec l'aide financière de l'ADEME, un audit multiénergie du chauffage des bâtiments communaux. Celui-ci nous a confirmé que limiter nos dépenses énergétiques passe par deux ensembles de mesures :

- isoler les bâtiments communaux dont les plus anciens (salle polyvalente, gymnase, etc) sont des passoires à énergie ;
- mieux réguler le chauffage et limiter la température.

L'isolation des bâtiments a un coût élevé. Les propositions du bureau d'études vont donc être examinées attentivement par le Conseil municipal.

Par contre limiter la température des bâtiments et bien la réguler ne coûte pratiquement rien. D'après l'audit, on peut réduire de 17% nos émissions de CO2 et nos dépenses de combustibles.

Il a donc été proposé, lors des périodes de longue inoccupation

(vacances scolaires par exemple), de régler la température des bâtiments communaux à 10°C (température hors gel) et à 15°C pendant les périodes de courte inutilisation. Ceci devra être régulé, autant que possible, par des horloges évitant le recours à un agent technique.

“Dans les bâtiments ouverts au public, la loi a fixé la température d'usage à 19°C. Passer de 19°C à 20°C représente un surcoût de consommation de 7%.”

Lorsque les bâtiments sont occupés, la température sera limitée à 19°C, sauf pour la SMA et l'école maternelle où la température d'usage sera supérieure.

L'ADEME recommande de limiter les températures des maisons à 19°C le jour et à 16°C la nuit.

Par rapport à la pratique actuelle, il est possible que vos enfants à l'école et vous-même dans les salles que la commune met à votre disposition, ayez l'impression d'avoir un peu froid. Il y a un remède aisé à cette impression : s'habiller un peu plus chaudement.

berges de loire propres

Sous l'impulsion de 10 entreprises volontaires du Loiret, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Loiret a organisé **le samedi 12 septembre 2009** une opération "Berges de Loire propres" sur 15 communes, de Chaingy à Sandillon et à Gien. Cette sensibilisation de ces personnels à l'environnement a réuni 270 employés volontaires. La "récolte" a produit 1 kg de déchets tous les 6 mètres (4,5 tonnes au total), allant du papier gras aux carcasses d'appareils électroménagers, etc.

La collecte par les personnels de l'entreprise VEOLIA sur Chaingy et La Chapelle-Saint-Mesmin, du pont de l'Europe à la limite de Saint-Ay s'est distinguée certes par peu de déchets volumineux, mais surtout par de nombreux vêtements et accessoires d'utilisation intime !

Le ciel de Loire serait-il plus bleu dans nos communes ?

Comment vous informer sur l'énergie ?

Le site de la région Centre : www.regioncentre.fr comporte depuis peu une rubrique Énergie. Si vous envisagez de réaliser des travaux d'isolation ou si vous vous interrogez sur l'intérêt du recours à une énergie renouvelable, vous trouverez sur ce site toutes les informations utiles : disponibilités des énergies renouvelables, aides fiscales, prêt à taux zéro, liste des artisans, adresse du point de conseil, procédure Geocal, etc.

**ECONOMIES D'ENERGIE
FAISONS VITE
ÇA CHAUFFE**

bientôt un conseil de jeunes à chaingy

Le conseil municipal a décidé de mettre en place un conseil de jeunes de 10 à 13 ans à partir de janvier 2010.

Ce choix est motivé par le désir d'investir et d'associer encore plus les jeunes à la vie de la commune.

Beaucoup de jeunes sont déjà dans une structure associative sportive ou culturelle. La création de ce conseil a pour objectif de faire entendre la voix des jeunes à l'échelle de la commune pour développer des projets dans l'intérêt collectif.

Le conseil municipal souhaite donner une place privilégiée aux jeunes par une implication à la vie citoyenne à travers des actions quotidiennes locales.

Ce conseil sera composé de 15 jeunes de 10 à 13 ans (nés en 2000, 1999, 1998, 1997) élus à bulletin secret lors d'une élection qui aura lieu le **samedi 16 janvier 2010** en mairie.

Seuls les jeunes de cette tranche d'âge habitant sur la commune pourront participer au vote et recevront à leur domicile une carte d'électeur nécessaire pour le scrutin.

Il leur sera adressé également une information spécifique sur ce nouveau dispositif. Les candidats souhaitant se présenter, devront retourner en mairie le bulletin d'inscription prévu à cet effet.

Ce conseil sera élu pour 2 ans, il délibérera de ses projets deux fois par an, en réunion plénière sous la présidence de Monsieur le Maire. Au préalable, des réunions seront organisées pour proposer, débattre et préparer les actions que les jeunes élus souhaiteront mettre en œuvre.

Pour le suivi de ce conseil, un conseiller municipal adulte sera nommé pour animer et coordonner les réunions en collaboration avec un agent des services municipaux.

Le premier mandat de ces jeunes élus ne sera que de un an et demi en raison de l'élection en janvier et de son caractère expérimental. Lors des prochaines élections qui auront lieu en octobre, le mandat de deux ans initialement prévu suivra le calendrier scolaire.

Nous espérons que ce conseil apportera un réel intérêt civique aux jeunes et que leurs actions profiteront à tous les Cambiens petits et grands.

Nous comptons sur tous les jeunes de 10 à 13 ans pour répondre présent à cette nouvelle expérience et implication à la vie communale. Le soutien de tous est essentiel pour que les jeunes d'aujourd'hui participent à l'avenir de Chaingy.



AVEC LE CONSEIL GÉNÉRAL DU LOIRET VOYAGEZ À LA DEMANDE

L'ensemble des communes du Loiret bénéficie d'un transport public. La grande nouveauté est la mise en place d'un service de transport à la demande par des mini bus « Ulys » du Conseil général.

Ce nouveau service est accessible à tous et pour tous au départ de Chaingy, pour seulement 2 €, pour se rendre à Meung-sur-Loire ou Cléry-Saint-André.

Un créneau de 2h sur place permettra aux usagers d'assurer leurs courses, leurs démarches administratives, leurs rendez-vous médicaux ou toute autre activité.

Pour cela, il faut penser à faire une réservation la veille du trajet. Un service que les seniors, les personnes handicapées ou encore une personne sans permis apprécieront ainsi que toute autre personne.

Pour se rendre à Meung-sur-Loire :

Jours et horaires de fonctionnement :
Le Mardi : arrivée à 10h30 - départ à 12h30
Le Jeudi : arrivée à 15h - départ à 17h30

Tél : 02 38 54 20 00

Pour se rendre à Cléry-Saint-André :

Jours et horaires de fonctionnement :
Le Mercredi : arrivée à 10h - départ à 12h
Le Samedi : arrivée à 9h30 - départ à 11h30

Tél : 02 38 70 01 00

Pensez à réserver au plus tard la veille avant midi !

C.L.I.C.

centre local d'information et de coordination gérontologique
entraide-union

Vous-même ou une personne de votre entourage est en perte d'autonomie. Vous voyez de nouveaux besoins apparaître, qu'ils soient financiers, médicaux ou familiaux, le C.L.I.C. entraide-union est le bon interlocuteur pour vous aider.

Le C.L.I.C. ou Centre Local d'Information et de Coordination est un lieu d'accueil, d'informations, de conseils et d'orientations. Ces services sont gratuits, confidentiels et ouverts à tous, la vocation de ce service étant d'aider au mieux-vivre des personnes âgées et de leur entourage.

Vos interrogations peuvent concerner, l'Allocation Personnalisée pour l'Autonomie (APA), les structures de soins, d'hébergement temporaire ou permanent, l'amélioration de l'habitat ou l'aménagement du logement selon les besoins de la personne âgée, les services à domicile, les loisirs, etc.

L'Association C.L.I.C. entraide-union, située à Epieds en Beauce intervient sur les **Cantons d'Artenay, Meung sur Loire et Patay.**

Notre équipe de coordinatrices (Sandrine Guérin – responsable et Céline Chauvet) est à votre disposition



pour tout type de demande relative au maintien à domicile et à la perte d'autonomie. Vous pouvez nous joindre par téléphone au 02-38-74-62-40, nous rencontrer dans nos locaux ou à votre domicile. En cas d'absence, n'hésitez pas à laisser un message, nous vous recontacterons.

Le C.L.I.C. a également pour mission, des actions de prévention, en animant et en organisant des ateliers (ex : chutes, nutrition, mémoire, etc), en partenariat avec différentes institutions.

La prochaine action d'information et de prévention aura lieu courant mars 2010, l'action portera sur le dépistage du cancer du côlon.

N'hésitez pas à contacter nos services pour avoir plus d'information :

C.L.I.C. entraide-union
30, rue du Petit Chasseur
45130 EPIEDS EN BEAUCE

Coordinatrice :

Mme GUERIN Sandrine :
02.38.74.62.40
e-mail : clic.entraide-union@orange.fr

Infos pratiques pour mieux vivre

MESURES PRÉVENTIVES CONTRE LE DÉMARCHAGE DOUTEUX J'ACCROCHE CE DOCUMENT EN ÉVIDENCE.

1°) Installer un judas sur votre porte d'entrée ainsi qu'un entrebâilleur avec de solides point d'ancrages.

Ils vous permettront d'identifier les visiteurs avant d'ouvrir votre porte.

2°) N'ouvrez jamais la porte sans demander une carte d'identité professionnelle (employés EDF-GDF, France Télécom, Service de l'Eau, etc).

En cas de doute, appelez éventuellement le service concerné.

3°) Soyez prudent avec les démarcheurs, ne vous laissez pas abuser par des personnes proposant des services à domicile.

**Informez la Gendarmerie 17 ou 112
la Police Municipale (02 38 46 67 17)
de tout démarchage douteux.**

NUMÉROS UTILES ET D'URGENCE :

Service de la mairie :
Accueil : 02 38 46 67 10 (répondeur)
Police municipale : 02 38 46 67 17

Gendarmerie : 17 } **Numéro unique européen : 112**
Samu : 15 }
Pompier : 18 } à partir d'un téléphone portable.

U.T.S OUEST ORLÉANAIS

Le Conseil général vous informe que les puéricultrices de l'Unité Territoriale de la Solidarité de l'Ouest Orléanais assurent une permanence :

- Les 2^{ème} et 4^{ème} lundis matin à la Maison de la Petite Enfance – Chemin de Chaingy
45140 Saint-Jean-de-la-Ruelle.
- Les 1^{er} et 3^{ème} vendredis matin à l'U.T.S. Ouest Orléanais
– 44, rue de Châteaudun – 45130 Meung-sur-Loire.

Elles se tiennent à la disposition des parents pour les accueillir avec leur enfant, les écouter, répondre à leurs questions, les conseiller.

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS



ANTENNE LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN / CHAINGY

Nous vous informons qu'à partir de **janvier 2010**, la permanence du Secours populaire à Chaingy se déroulera tous les **mercredis de 15h à 18h**, au 11 rue de la Groue.

De ce fait, la permanence du vendredi à la salle des réunions, place du bourg, sera annulée.

Nous comptons sur vous.

Culte

PAROISSE DE CHAINGY DOYENNÉ D'ORLÉANS-ouest

Responsable : Père Olivier de Scitivaux 02 38 43 80 43

Messe : tous les 3^{èmes} dimanches du mois à 9h30

- Dimanche 25 octobre à 10h30 : baptêmes communautaires
- Toussaint : messe anticipée le samedi 31 octobre à 18h30
- Mercredi 11 novembre : messe à 10h30
- Mardi 15 décembre à 18h : célébration de l'Avent des 3 années de catéchisme
- Jeudi 24 décembre : messe de la nuit de Noël à 18h30
- Vendredi 25 décembre : une seule messe du jour de Noël à 10h30 à l'église d'Ingré pour le doyenné.